



Regards

sur *Flourens*

Budget 2012

n° **37**

Mai
2012

Magazine d'informations municipales



Le mot du Maire



Budget 2012 : pas d'augmentation des taux communaux

Le Conseil Municipal a voté le budget prévisionnel 2012 pour notre commune.

Le vote annuel du budget constitue un acte politique fondamental dans la vie d'une collectivité locale ; c'est au travers de ses orientations, de ses choix et de sa cohérence dans le temps qu'il prend tout son sens ; c'est aussi là que se dessinent le développement de la commune et ses projets pour demain.

Comme dans les années passées, le budget 2012 a été bâti avec une perspective de gestion saine sur le court comme sur le long terme. Il traduit la volonté d'améliorer les services courants à la population et financer les projets essentiels à l'avenir.

La commune est confrontée, comme les ménages, à la hausse des dépenses : alimentation, électricité, gaz, carburant, petits matériels et fournitures pour l'entretien des bâtiments... etc.

Pour autant le budget voté le 12 avril dernier nous donne les moyens d'agir pour plus d'équité sociale, de faire évoluer, moderniser ou créer les services proposés par la commune à ses administrés, de préfinancer nos investissements futurs (Cœur de village, salle omnisports,...) tout en conservant pour la deuxième année consécutive, les mêmes taux d'imposition.

Le budget ne reflète pas la réalité des dépenses engagées mais la prévision, la plus juste possible, des dépenses, par catégories, auxquelles la commune devra faire face au cours de l'année 2012.

Le budget 2012 répond aujourd'hui en tous points aux exigences de responsabilité et de solidarité que les Flourensois(es) sont en droit d'attendre de leurs services publics de proximité, et cela, en dynamisant encore notre capacité collective à œuvrer en faveur d'un meilleur vivre ensemble auquel chacun d'entre vous est fortement attaché.

C'est en tout cas l'ambition que nous nous sommes fixée et pour laquelle nous dépenserons... toute notre énergie.

Didier Cortes, Maire

Regards sur Flourens

Contact mairie
 mairie@flourens.fr
 info-comm@flourens.fr
 05 61 83 60 19
 site : www.flourens.fr

Comité éditorial
 Rudolphe Bert
 Anne-Lise Camus
 Didier Fériol
 Marie-Claire Labédan
 Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
 MicroSophia Communication
 05 62 71 01 26

Élections présidentielles

Les 22 avril et 6 mai derniers a eu lieu un élément majeur pour la vie de notre pays : l'élection du président de la République au suffrage universel. Comme partout ailleurs en France, les Flourensois et Flourensoises ont participé à cet exercice de démocratie que bon nombre de pays nous envie. Plus que partout ailleurs en France la participation

des habitants de la commune s'est avérée importante : 90,86 % au premier tour et 90,02 % au second !

Merci pour votre participation qui constitue un record pour notre commune.

Se reporter page 18 pour retrouver les résultats des élections.

Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil du 12 avril 2012

- **Modifications statutaires** relatives à la dénomination de la Communauté Urbaine et au transfert d'une compétence facultative supplémentaire : la Communauté Urbaine devient « Toulouse Métropole ».
- Délibération approuvant la mutualisation de services entre une commune et un établissement public de coopération intercommunale, la délibération permet au maire de signer la convention.

Conseil du 22 mars 2012

- Le conseil a été consacré principalement au vote des taux communaux pour 2012 (Taxe Habitation - Foncier Bâti - Foncier Non Bâti) et au vote des subventions 2012.
- Parmi les actualités diverses, a été votée la création d'un poste de Brigadier Chef Principal de Police Municipale.

Conseil du 01 mars 2012

- Le conseil a été principalement consacré au vote du compte administratif 2011, du compte administratif du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Parmi les actualités diverses, ont été votées :
 - La désignation d'un représentant de la commune et d'un suppléant pour le Syndicat de Traitement des Ordures ménagères. Sont élus à l'unanimité : René Martinez (Titulaire) et Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade (Suppléant).
 - La municipalité a reçu la proposition du Syndicat d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) pour l'alimentation électrique des toilettes publiques installées au bord du lac. La proposition est de 5608 € avec une part restant à charge de la commune de 1575 €.

Conseil du 23 février 2012

La promotion des employés municipaux suit des règles très précises suivies par le Centre de Gestion : éligibilité à l'ancienneté ou obtention d'un concours, et si la municipalité décide de créer le poste correspondant.

Compte tenu de ces règles, le conseil municipal s'est donc prononcé comme suit :

- deux employés, au titre de leur ancienneté, sont aujourd'hui éligibles au poste d'adjoint technique principal de deuxième classe. Le conseil municipal a donc voté la création de ces postes,
- un employé, au titre de son ancienneté, est éligible au poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps non complet. Le conseil municipal, a donc voté la création de ce poste.,
- une des employées ayant obtenu le concours d'ATSEM, le conseil a voté la création d'un poste d'ATSEM à temps non complet,
- enfin, la création de deux postes d'attaché territorial à temps non complet (20h).

Le budget

L'exercice budgétaire mené en avril de chaque année est toujours pour les municipalités un exercice difficile car il s'agit d'une part de clore l'exercice de l'année antérieure et d'autre part d'arbitrer des choix pour l'exercice à venir.

Nous vous présentons dans les pages qui suivent les comptes de la commune pour l'année 2011 et les orientations budgétaires et fiscales prises pour 2012.

Compte administratif de la commune 2011

Balance générale récapitulative du compte administratif 2011

	Recettes	Dépenses	Différence
Fonctionnement			
- opérations réelles	2 052 271,05 €	1 464 654,20 €	
- opérations d'ordre	415,89 €	8 833,77 €	
Total exercice 2011	2 052 686,94 €	1 473 487,97 €	579 198,97 €
- affectation N-1 (Excédent de fonctionnement de 2010)	310 274,29 €		
Total fonctionnement	2 362 961,23 €	1 473 487,97 €	889 473,26 €
Investissement			
- opérations réelles	332 819,28 €	629 582,08 €	
- opérations d'ordre	8 833,77 €	415,89 €	
- affectation N-1 (Excédent de fonctionnement de 2010)	490 500,00 €		
Total exercice 2011	832 153,05 €	629 997,97 €	202 155,08 €
- affectation N-1 (Excédent d'investissement de 2010)	347 762,36 €		
Total investissement	1 179 915,41 €	629 997,97 €	549 917,44 €
Résultat exercice 2011			1 439 390,70 €
Restes à réaliser			
PUP	43 435,00 €		
Trottoirs RD 826	35 535,00 €	85 000,00 €	
Trottoirs RD 826 (Giratoire)	12 570,00 €		
Ateliers	42 642,00 €	187 000,00 €	
Toilettes publiques		27 400,00 €	
Bancs		4 000,00 €	
Total	134 182,00 €	303 400,00 €	-169 218,00 €
Résultat cumulé			1 270 172,70 €

310 274 € = 800 774 € (Excédent total de fonctionnement de 2010) - 490 500 €

Comparaison Comptes Administratifs 2005/2011

budget communal

5

Fonctionnement

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges à caractère général	489 983,35 €	539 208,30 €	514 137,38 €	598 351,03 €	541 601,82 €	456 165,26 €	463 860,84 €
Fournitures entretien (Produits écoles + salle des fêtes + bâtiments communaux + voirie)	2 451,04 €	6 486,07 €	4 042,88 €	5 922,21 €	12 028,58 €	7 303,74 €	9 668,92 €
Livres, disques, cassettes, autres (Bibliothèque municipale)	1 409,06 €	2 316,51 €	3 145,62 €	3 481,47 €	3 639,29 €	3 580,60 €	3 578,96 €
Fournitures scolaires			10 174,91 €	10 881,00 €	9 455,99 €	14 750,50 €	14 449,13 €
Fournitures administratives			1 376,68 €	2 987,94 €	3 438,74 €	2 346,98 €	2 016,46 €
Energie-électricité			70 174,70 €	65 531,04 €	78 362,00 €	72 968,15 €	73 450,52 €
Entretiens de voies et réseaux (Illuminations fin d'année, Déchets verts, encombrants, OM, réparation éclairage public...)	49 636,31 €	69 083,69 €	43 058,05 €	70 327,62 €	57 647,95 €	59 779,11 €	27 272,96 €
Entretien matériel roulant (Réparation 205, partner, pneus,...)	3 308,35 €	5 838,18 €	2 112,05 €	5 265,08 €	6 962,81 €	1 670,27 €	8 135,77 €
Maintenance (Espaces verts communaux, photocopie, chauffage école, abribus, guirlandes Noël, réseau TV, tableau église...)	32 691,11 €	40 498,61 €	33 314,62 €	34 907,63 €	22 573,48 €	15 750,53 €	31 390,07 €
Fêtes et cérémonies (Apéritifs communaux, frais d'animation, SACEM, Noël écoles...)	7 317,38 €	19 735,01 €	10 538,98 €	11 377,36 €	10 547,52 €	22 057,63 €	15 984,89 €
Remboursement autres organismes (Léo-Lagrange, SITPRT)	150 748,00 €	162 670,52 €	147 554,76 €	220 377,54 €	66 854,61 €	25 867,00 €	466,00 €
Charges de personnel	397 799,71 €	417 667,68 €	431 089,92 €	419 543,25 €	632 705,35 €	669 509,06 €	728 128,14 €
Personnel titulaire	254 826,50 €	276 611,82 €	279 669,18 €	275 669,81 €	311 809,01 €	317 258,02 €	311 359,37 €
Personnel non titulaire	17 925,16 €	7 335,41 €	12 513,34 €	9 940,05 €	127 636,50 €	137 671,49 €	177 539,71 €
URSSAF	38 558,38 €	40 177,36 €	43 979,66 €	42 874,26 €	75 013,21 €	79 253,96 €	87 094,52 €
Cotisation caisse retraite	49 533,96 €	55 550,76 €	53 036,29 €	50 153,48 €	56 441,90 €	62 037,46 €	67 275,46 €
Autres charges de gestion courante	159 909,75 €	260 814,67 €	257 680,02 €	275 779,40 €	299 870,30 €	216 317,29 €	231 563,23 €
Contribution organ. regroupés (Crèche, Syndicats)	29 043,09 €	164 282,08 €	159 127,91 €	166 281,26 €	185 864,87 €	102 272,44 €	149 842,16 €
CCAS	5 866,00 €	3 500,00 €	5 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subventions	14 945,00 €	12 672,00 €	11 914,00 €	17 048,00 €	17 410,00 €	17 410,00 €	16 746,00 €
Charges financières (Commune, Syndicats)	38 032,89 €	47 370,52 €	43 772,60 €	39 377,18 €	32 002,20 €	28 063,18 €	30 974,85 €

En 2011 les charges à caractère général ont augmenté de 1,69 % par rapport à 2010. Ceci est dû, en grande partie, à l'augmentation du coût de l'énergie (électricité, gaz et carburant). De manière globale les dépenses ont baissé de 5,6 % par rapport à celles de 2005.

L'augmentation des charges de personnel, par rapport à 2011, résulte de l'embauche du second policier municipal et des deux chargées de mission Agenda 21.

Les autres charges de gestion courante ont augmenté de 7 %.

Cela correspond, à une augmentation des frais de fonctionnement de la crèche intercommunale du fait du nombre plus important d'enfants de Flourens inscrits à la crèche. Ces frais sont compensés par l'attribution d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne dans le cadre du contrat enfance.

L'augmentation des charges financières entre 2010 et 2011 relève d'un montant de frais de remboursement par anticipation d'un emprunt. Elles ont baissé de 22,79 % depuis 2005.

Le budget d'une commune doit respecter les règles de comptabilité publique.

On distingue :

- La **SECTION DE FONCTIONNEMENT** qui reprend les charges (dépenses) et les produits (recettes) pour les opérations de gestion courante.
- La **SECTION D'INVESTISSEMENT** qui retrace les opérations de la commune (mobilières, immobilières, travaux...) modifiant la valeur du patrimoine municipal. Entre ces deux sections, existe une articulation Fonctionnement/Investissement qui permet d'équilibrer les budgets en fonction des évolutions des différentes sections.

Les dépenses et recettes sont classées selon leur **nature** (alimentation, fournitures, services, dotation, produits des services) ou selon les **fonctions** (les fonctions correspondent aux thèmes des grandes politiques publiques en France).

Les frais financiers générés par les emprunts de la commune, les dotations d'État et les produits des impôts locaux sont gérés de manière globale.

Les **RECETTES** sont de natures diverses :

- les **impôts locaux**,
- les **dotations de l'État** : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'État reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères ;
- les **emprunts** auprès des banques permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années ;
- les **revenus divers** provenant de la vente de certains services municipaux payants (CLSH, repas de cantine, droits d'inscription à la bibliothèque, location de la salle des fêtes, etc...)

Les **DÉPENSES**, décidées par l'équipe municipale, impliquent une gestion rigoureuse. On distingue trois catégories de dépenses :

- les **dépenses de fonctionnement** sont conditionnées par les besoins de la commune pour fonctionner au quotidien (entretien de bâtiments, de voiries, salaires des employés municipaux, subvention aux associations, etc) ;
- les **dépenses d'investissement** qui traduisent la politique décidée par la municipalité (construction d'équipements sociaux, sportifs, culturels, aménagement et rénovation de nouveaux quartiers, lotissements ou Zone Artisanale, etc) ;
- le **remboursement des emprunts**.

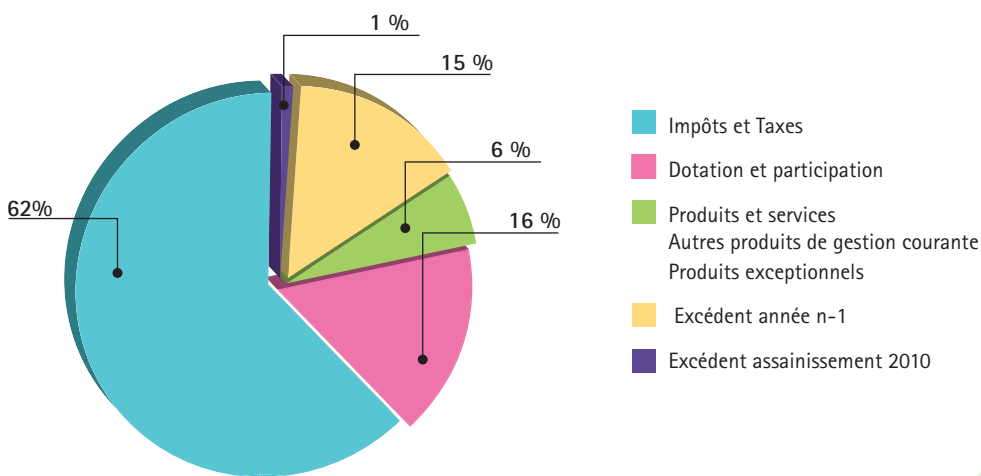
Vous retrouverez donc ces différents éléments dans les tableaux et graphiques des pages suivantes.

Budget de fonctionnement 2012

Les recettes programmées pour la section de fonctionnement pour 2012 sont les suivantes :

RECETTES	PRÉVISIONS 2012
Impôts et Taxes	1 195 894,00 €
Dotation et participation	310 581,00 €
Produits et services	113 950,00 €
Autres produits de gestion courante	520,00 €
Produits exceptionnels	100,00 €
Excédent année n-1	289 473,00 €
Excédent assainissement 2010	16 582,00 €
Total des recettes	1 927 100,00 €

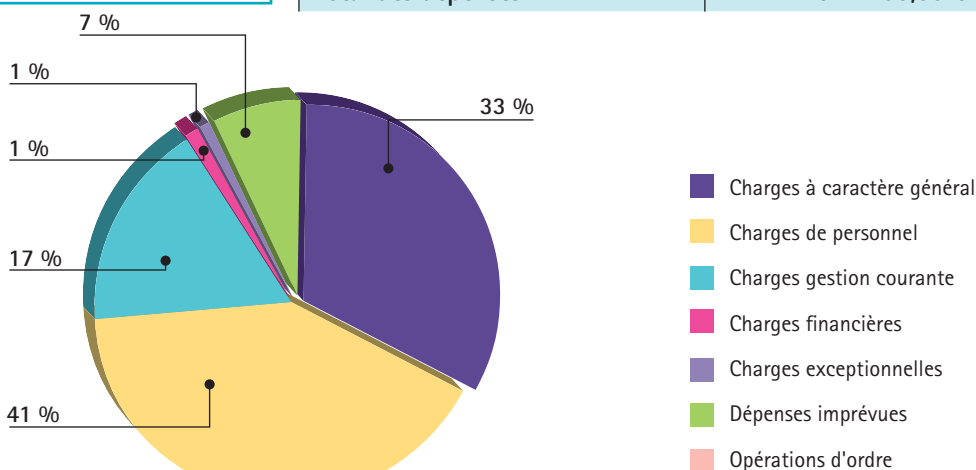
Recettes de fonctionnement (budget primitif 2012)



Les dépenses programmées pour la section de fonctionnement pour 2012 sont les suivantes :

DÉPENSES	PRÉVISIONS 2012
Charges à caractère général	639 200,00 €
Charges de personnel	786 455,00 €
Charges gestion courante	328 418,00 €
Charges financières	25 230,00 €
Charges exceptionnelles	16 783,00 €
Dépenses imprévues	128 426,00 €
Opérations d'ordre	2 588,00 €
Total des dépenses	1 927 100,00 €

Dépenses de fonctionnement (budget primitif 2012)

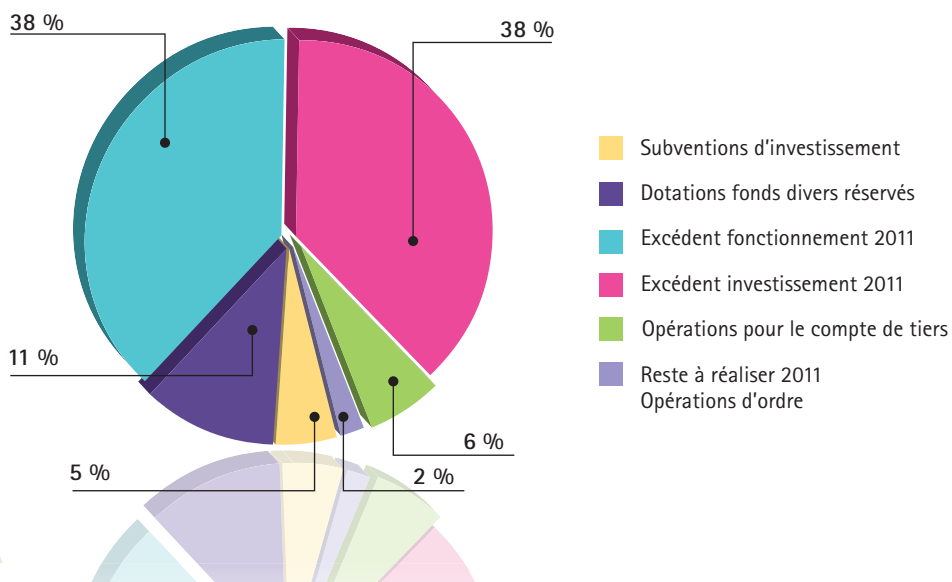


Budget d'investissement 2012

Les recettes programmées pour la section d'investissement pour 2012 sont les suivantes :

RECETTES	PRÉVISIONS 2012
Subventions d'investissement	88 309,00 €
Dotations fonds divers réserves	181 162,00 €
Excédent fonctionnement 2011	600 000,00 €
Excédent investissement 2011	613 844,00 €
Opérations pour le compte de tiers	91 540,00 €
Opération d'ordre	2 588,00 €
Restes à réaliser 2011	42 642,00 €
Total des recettes	1 620 085,00 €

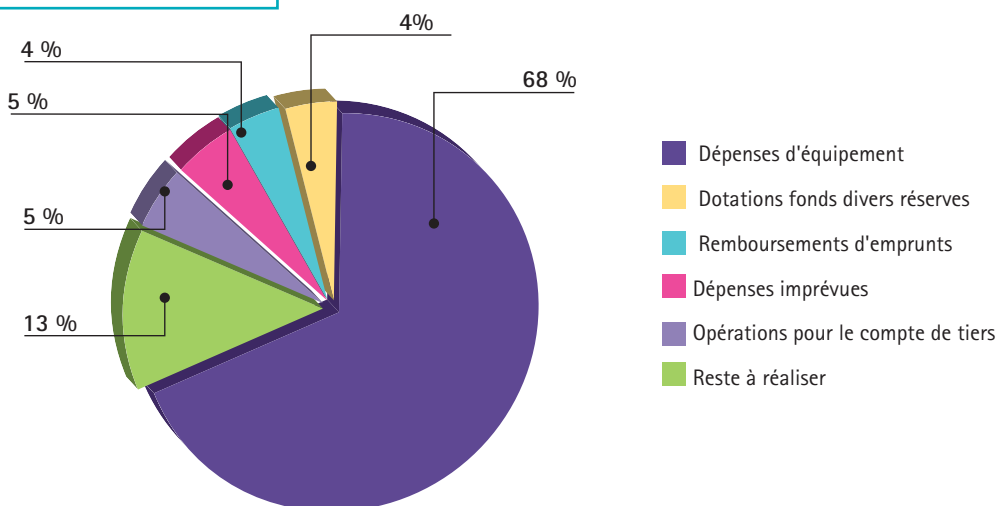
Recettes d'investissement (budget primitif 2012)



Sur la base des recettes programmées en 2012, la répartition des dépenses votées est la suivante :

DÉPENSES	PRÉVISIONS 2012
Dépenses d'équipement	1 100 206,00 €
Dotations fonds divers réserves	63 927,00 €
Remboursement emprunts	69 550,00 €
Dépenses imprévues	83 002,00 €
Opérations pour le compte de tiers	85 000,00 €
Restes à réaliser 2011	218 400,00 €
Total des dépenses	1 620 085,00 €

Dépenses d'investissements (budget primitif 2012)



Subventions aux coopératives scolaires et associations

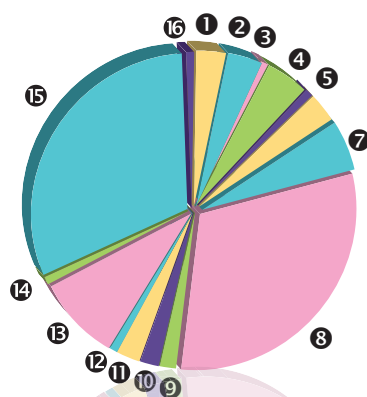
SUBVENTIONS 2012

❶ Anciens Combattants	600,00 €
❷ A. S. F. D. L. (Foot)	750,00 €
❸ Association Flourens notre Village	150,00 €
❹ A. T. A. (Troisième Age)	840,00 €
❺ Bibliothèque	200,00 €
❻ Boule Rouillée (Pétanque)	600,00 €
❼ ACCA (Chasse)	1 000,00 €
❽ Comité des Fêtes	6 000,00 €
❾ Dose d'Art'scénic (Théâtre)	300,00 €
❿ F. C. P. E.	400,00 €
⓫ Florus	500,00 €
⓬ G. F. F.	150,00 €
⓭ Les Colverts	1 750,00 €
⓮ Mac Fergus	150,00 €
⓯ Maison « Hibou,caillou, genou »	6 000,00 €
⓰ SCRAP 31	150,00 €
Total associations Flourens	19 540,00 €

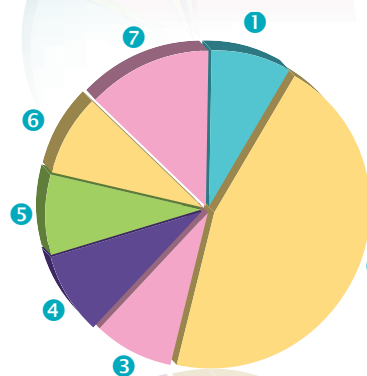
❶ ADAPEI	100,00 €
❷ Aide à Domicile	540,00 €
❸ Arbres et paysages d'Autan	100,00 €
❹ FNACA	100,00 €
❺ FNATH	100,00 €
❻ Les Restaurants du Cœur	100,00 €
❼ Secours Populaire Français	150,00 €
Total associations extérieures à Flourens	1 190,00 €

❶ CCAS	5 000,00 €
❷ Coopérative primaire	270,00 €
❸ Coopérative maternelle	168,00 €
❹ Classe de découverte primaire	1 000,00 €
Classe de découverte maternelle	- €
Total CCAS + Coopératives	6 438,00 €

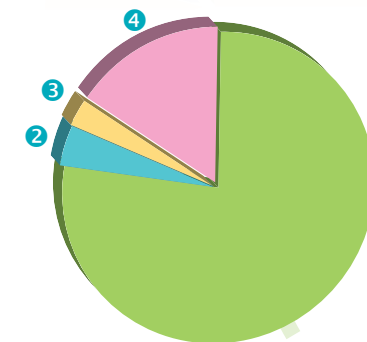
TOTAL SUBVENTIONS 27 168,00 €



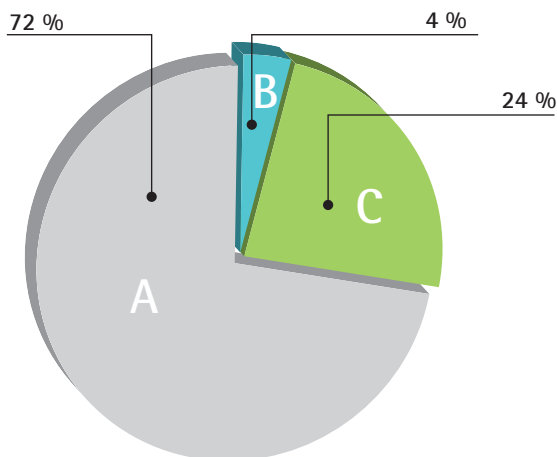
Subventions accordées aux associations de la commune de Flourens en 2012



Subventions accordées aux associations extérieures à la commune de Flourens en 2012



Subventions accordées pour le CCAS et les coopératives de la commune de Flourens pour l'année 2012



budget communal

9

Au-delà des chiffres, il nous a semblé intéressant de vous montrer la répartition des montants alloués entre les différentes associations (de la commune et extérieures à la commune), le CCAS et les coopératives scolaires. Bien sûr l'essentiel des dotations va à la commune et à son tissu associatif afin d'en pérenniser le fonctionnement et la richesse au bénéfice des concitoyens. Pour les associations extérieures à la commune, notre démarche est essentiellement un accompagnement pour des structures à vocation sociales. Nous essayons, dans la mesure du possible d'avoir une répartition équitable entre elles.

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Compte administratif	2011	5 330,58 €	5 320,00 €	-10,58 €
	2010		2 252,88 €	2 252,88 €
2011	Total	5 330,58 €	7 572,88 €	2 242,30 €
Budget primitif	2012	7 542,30 €	5 300,00 €	
	2011		2 242,30 €	
2012	Total	7 542,30 €	7 542,30 €	

Le budget du CCAS reste, année après année, d'un volume constant. Il nous permet de venir en aide à nos concitoyens lorsqu'ils se trouvent dans des situations financières ou matérielles

déliçates. Rappelons que le CCAS peut être saisi par courrier et qu'une commission se réunit pour décider des aides à apporter. Cette procédure est totalement confidentielle.

Taxes 2012

Évolution des taxes depuis 2004

Éléments de référence et vote des taux

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %

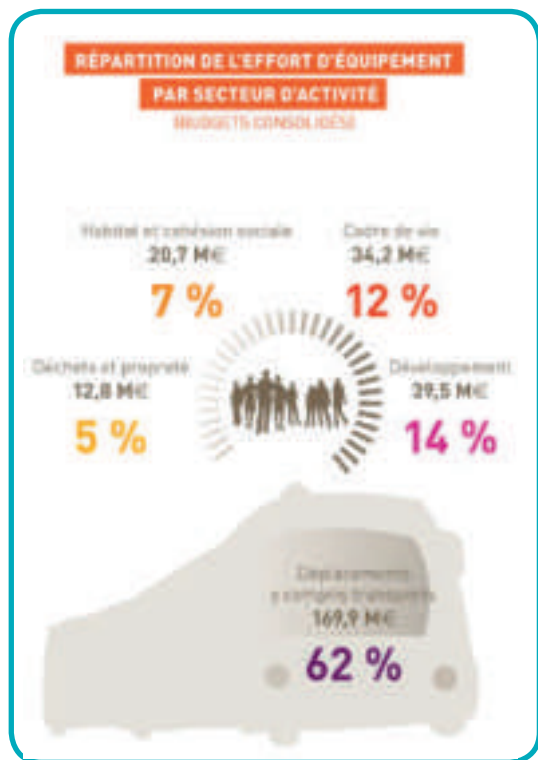
TAXES	Taux moyens communaux 2011 au niveau		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2012	Taux Flourens					Nouveau taux (= 2011)
	National	Départemental		2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010	2011	2012
Taxe habitation	23,76 %	25,59 %	63,98 %	13,05 %	13,31 %	13,58 %	13,85 %	9,83 %	9,83 %
Foncier bâti	19,89 %	21,93 %	54,83 %	14,28 %	14,57 %	14,86 %	15,16 %	9,98 %	9,98 %
Foncier non bâti	48,56 %	90,86 %	227,15 %	72,87 %	74,33 %	75,82 %	77,34 %	53,20 %	53,20 %
Taxe professionnelle	>>	>>		15,49 %	15,80 %	16,12 %	16,44 %		
Taux relais / CFE*		32,67 %						32,90 %	

Le Budget du Grand Toulouse - Communauté urbaine

L'intercommunalité autour de Toulouse se développe au fil des ans. Aujourd'hui dans sa forme la plus aboutie, elle met en place des grands projets de développement tout en restant à l'écoute de ses habitants. Pour répondre à ces objectifs, elle a mis en place un programme

ambitieux d'investissements qui se reflète dans le budget présenté et voté pour 2012 dont un concerne les aménagements routiers de la banlieue Est.

Un programme ambitieux d'investissements pour préparer l'avenir de la métropole.



Le budget 2012 de la CUGT, en augmentation de 14 % par rapport à 2011, il s'élève à près de 1,6 milliard d'euros.

Dans un contexte difficile lié aux incertitudes économiques, au gel des concours financiers de l'État et à la baisse des recettes fiscales due à la réforme de la fiscalité, la Communauté urbaine décide de poursuivre un programme ambitieux d'investissements pour renforcer l'attractivité de la métropole toulousaine et préparer son avenir.

En 2012, le Grand Toulouse mènera ainsi un programme d'investissements sans précédent à hauteur de 291 M€, avec une priorité donnée aux déplacements. Cette année encore, la Communauté urbaine augmentera sa participation à Tisséo-SMTC de 10 M€ pour la porter à 100 M€. En 5 ans, le Grand Toulouse a donc consacré 390 M€ au développement des transports publics dans l'agglomération. De nombreuses opérations d'aménagement d'envergure se poursuivront, notamment le Parc des Expositions, la rue d'Alsace Lorraine, la Liaison multimodale Sud-Est (qui nous concerne, nous Flourensois), le Parc Garonne et le réaménagement du quartier Matabiau Marengo pour préparer l'arrivée de la LGV.

La Communauté urbaine maintient par ailleurs l'effort engagé depuis 3 ans pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, qui augmenteront en 2012 d'un peu moins de 1 % pour atteindre 680 M€.



Un nouveau lotissement « Le Sentier du Lac 2 »



à Flourens:

« Le sentier du lac 2 » reliera le lotissement « L'Orée du Lac » au dernier lotissement en cours d'aménagement « Le Sentier du Lac 1 ».

Il est composé de 43 lots à bâtir dont un est destiné à accueillir des logements sociaux. La superficie moyenne des parcelles est d'environ 510 mètres carrés. Ces trois lotissements auront une sortie directe vers la route départementale RD 826 au giratoire du Super U. NEXITY est le maître d'œuvre de l'opération.



La mémoire aussi
se bichonne



Atelier Mémoire: Pac Eurêka

Dans le cadre de la politique de soutien à domicile et de prévention de la dépendance, la municipalité de Flourens a organisé, en 2011, un atelier « Équilibre » et un atelier « Bien Vieillir », en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud et l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires). Par le passé plusieurs ateliers « Mémoire » vous ont également été proposés.

Soucieuse de poursuivre ces actions, et pour répondre à une demande toujours importante, la municipalité vous invite à participer à un atelier « Pac Eurêka » (mémoire).

Pac Eurêka est une méthode conçue pour entretenir et améliorer la mémoire. Cet atelier comporte 15 séances d'environ 1 h 30 chacune, au cours desquelles sont proposés des exercices variés qui permettent de solliciter les facultés d'attention, de concentration, de langage et font travailler les différents types de mémoire.

Les séances auront lieu le vendredi matin, à la salle des fêtes de Flourens. L'atelier débutera dans le courant du mois de septembre pour se terminer fin janvier, avec une période d'interruption en décembre.



Vous avez reçu, ou allez recevoir, un courrier dans lequel vous trouverez un bulletin d'inscription qui est à retourner à la Mairie.

Il est à noter que la réalisation de cet atelier est conditionnée par le nombre d'inscriptions : il ne pourra fonctionner qu'avec un nombre minimum de 10 personnes.

Soyez acteur de votre santé, prenez également soin de votre mémoire !





Agenda 21

Une soirée Ciné Débat Dégustation sous le signe de la réflexion

Le mardi 3 avril dernier, la municipalité et l'Agenda 21 de Flourens organisaient la projection du film de Coline Serreau, « Solutions globales pour un désordre local ». Ce documentaire saisissant raconte comment la « Révolution verte » a bouleversé le quotidien de millions d'agriculteurs : devenus esclaves des engrais et des semences industriels, ils ont vu leurs sols s'appauvrir et devenir de moins en moins fertiles.

Heureusement, la réalisatrice a rencontré aux quatre coins du monde des gens qui luttent contre cette asepsisation de la terre et la dépendance de l'agriculture face à l'industrie. Loin de contraindre les agriculteurs, l'agriculture paysanne se veut également moderne et respectueuse de l'environnement.

Cette projection a été suivie d'un débat animé par M. BERNARD, gérant des magasins Biocoop à Quint-Fonsegrives et à l'Union. Les participants ont échangé sur les nouvelles pratiques agricoles (le semi direct notamment), l'approvisionnement des cantines en produits bio ainsi que le besoin de formations agricoles et agronomes adaptées aux problématiques environnementales.

Pour clore la soirée par un moment convivial, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet salé et sucré Bio gracieusement offert par M. BERNARD. Les conversations se sont prolongées, des convictions ont été échangées, puis chacun est rentré, convaincu de l'importance d'apporter à l'agriculture l'attention qu'elle mérite.

Encore un grand merci à M. Jérôme BERNARD pour sa présence, ses produits, et son engagement !



Accompagnement été 2012

Nous allons prochainement constituer le registre nominatif, limité à la mise en œuvre du plan d'accompagnement été 2012 (plan de gestion de la canicule).

Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le suivi du plan d'accompagnement été 2012

est réalisé sur le terrain par les policiers municipaux et les membres de la Commission Municipale « Services à la Personne », au travers de contacts téléphoniques et de visites ponctuelles à tous ceux ou celles inscrits sur le registre.

Si vous souhaitez vous inscrire, veuillez vous signaler au secrétariat de la mairie ou auprès des policiers municipaux.

Un certain nombre de solutions existe pour n'en citer que quelques-unes :

Pour les aboiements des chiens, le collier anti-aboiement est efficace et sans douleur pour votre animal ! Cette solution a été adoptée par des habitants de notre commune et a prouvé son efficacité. Votre vétérinaire peut vous conseiller (valeur approximative du collier ≈ 120 €).

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.

Le mot des policiers municipaux

Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée des beaux jours reflourissent les soirées à l'extérieur, les barbecues, les apéritifs avec les voisins, toutes ces activités qui nous font goûter aux joies et aux prémices de la vie estivale. Ces événements sont aussi, parfois, l'occasion de débordements verbaux et sonores bien souvent involontaires et ô combien gênants.

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » : l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme doit toujours être présent à l'esprit de chacune et chacun d'entre nous.

Ces bruits sont gênants parce qu'ils durent longtemps, parce qu'ils sont très forts ou parce qu'ils se répètent fréquemment. Ils peuvent également constituer une infraction.

La meilleure solution est d'aller rendre visite courtoisement à l'auteur du trouble qui souvent ignore qu'il est à l'origine de la nuisance et essayer de chercher ensemble un terrain d'entente et surtout il faut que l'auteur du trouble se mette à la place de la personne victime de la « gêne ».

Comme dit l'adage « Un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès ».

Pendant en cas de conflit persistant, rapprochez-vous des services de votre mairie, de la préfecture ou de la police et gendarmerie pour connaître vos droits et obligations.

Enfin, comme l'homme est un être doté d'intelligence, faisons confiance à son sens de responsabilité, de civisme et de savoir vivre.

Apprenons à vivre en écocitoyen.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Le service « Eau Potable » de la Communauté urbaine du Grand Toulouse mesure régulièrement, sur l'ensemble de son territoire, la potabilité de l'eau distribuée sur son réseau.

En mars dernier, des prélèvements ont été réalisés sur notre commune et les résultats d'analyses renvoyés à la Mairie. Comme vous le constaterez, l'eau sur Flourens est très largement buvable.

Prélèvements et mesures de terrain effectués le 09/03/2012 à 9 h 10 pour l'ARS par le LDE.

Localisation du point de surveillance :
FLOURENS - ECOLE OU ABONNÉ (CANTINE).

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Prélèvement sous accréditation	0	-				25
Température de l'eau	9	°C				
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,23	mg/LCl2				25
Chlore total	0,31	mg/LCl2				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,50	NFU.				2,0
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,0	unité pH			6,5	8,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25 °C	248	µS/cm			200	1 100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	36	µg/l				200
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	< 0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO3)	3,0	mg/L		50,0		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	< 1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	< 1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/100mL				0
Bact. et spores sulfite-rédu./100 ml	0	n/100mL				0
Entérocoques /100 ml-MS	0	n/100mL		0		
Escherichia coli /100 ml -MF	0	n/100mL		0		

Animations passées...

Les Balkans

Pour notre 4^e rencontre avec les musiques du monde, cette année la commission Animation/ Culture a pris la route des Balkans, du 14 au 17 mars 2012.

Comme pour les précédents voyages, différentes animations ont ponctué ces quelques jours, ainsi vous avez pu admirer : sculptures, peintures, de Pavel Servansky et livres, ces derniers étant choisis par la bibliothèque municipale de Flourens.

Le jeudi ce sont les enfants des écoles, accompagnés par Mira Tsoneva et Mariya Hristova, toutes deux Bulgares, qui ont fêté l'arrivée du printemps à la mode Bulgare : écoute attentive de contes et confection de porte-bonheur nommé « Marténitza » (pompons et bracelets en laine).

Le vendredi, Dobrina Ramphort nous a présenté une conférence sur l'évolution de la situation géopolitique des Balkans qui nous a permis de mieux comprendre et donc connaître cette région.

Le samedi le groupe Haïdé dirigé par Yvan Kara a clôturé ces journées. Ces artistes ont su nous faire partager les rythmes des différents pays représentant les Balkans : folies des Balkans aux épices d'Orient, arômes de Turquie aux saveurs tziganes, sirba endiablées... les musiciens d'Haïdé nous ont entraîné dans leur joyeux bazar...

Les Balkans maternelles

Jeudi 19 mars, nous avons eu la visite de deux jeunes bulgares qui sont venues nous présenter la martenitza, une tradition bulgare qui symbolise l'arrivée du printemps. Depuis toujours, chaque année la martenitza représente la santé, le bonheur et le printemps heureux.

À l'origine, c'était les enfants qui portaient la

marténitza jusqu'au jour où ils voyaient une cigogne. Ils accrochaient alors la marténitza sur un arbre fruitier.

Suite à l'intervention de Mira et Maria, voici ce que les enfants nous ont dicté pour vous raconter leur matinée.

Résultats des élections présidentielles 2012

Participation

Tour	Premier tour	Second tour
Date	22 avril 2012	6 mai 2012
Inscrits	1 315	1 313
Abstentions	122	131
Abstentions/Inscrits	9,28 %	9,98, %
Votants	1 193	1 182
Votants/Inscrits	90,72 %	90,02 %
Blancs et nuls	21	48
Blancs et nuls/Inscrits	1,60 %	3,66 %
Blancs et nuls/Votants	1,76 %	4,06 %
Exprimés	1 172	1 134
Exprimés/Inscrits	89,13 %	86,37 %
Exprimés/Votants	98,24 %	95,94 %

Résultats du premier tour 22 avril 2012

Candidat	Nombre de voix	Voix/ Inscrits	% Voix/ Exprimés
Nathalie Arthaud	1	0,08	0,09
François Bayrou	120	9,13	10,24
Nicolas Dupont-Aignan	18	1,37	1,54
Jacques Cheminade	4	0,30	0,34
François Hollande	398	30,27	33,96
Eva Joly	33	2,51	2,82
Marine Le Pen	139	10,57	11,86
Jean-Luc Mélançon	128	9,73	10,92
Philippe Poutou	9	0,68	0,77
Nicolas Sarkozy	322	24,49	27,47

Résultats du second tour 6 mai 2012

Candidat	Nombre de voix	% Voix/ Inscrits	% Voix/ Exprimés
François Hollande	653	49,73	57,58
Nicolas Sarkozy	481	36,63	42,42

Produits et vins
du terroir
21 et 22 avril 2012

Flourens, le 15 mars 2012

Bonjour les parents,

Ce matin, Maria et Mira, qui sont bulgares, nous ont expliqué comment faire des bracelets. On prend de la laine blanche et rouge que l'on accroche et on tourne vers la droite et vers la gauche. Après, on plie la laine et on fait un nœud. Ce bracelet est un porte-bonheur que l'on met à la main droite. Au mois de mars, dès qu'on voit un arbre qui fleurit, on accroche le bracelet sur l'arbre. On a aussi fabriqué un oiseau qui s'appelle une cigogne. Chaque grand s'occupait de son petit et chaque moyen était aidé par un CP.

Les jeunes filles nous avaient aussi raconté une histoire de leur pays. C'était le vent qui un jour, avait arraché le tablier rouge et blanc d'une petite fille et sa mamie lui avait fait un petit bracelet blanc et rouge avec des bouts de laine qui s'étaient envolés dans le buisson.

On a trouvé que c'était bien.

On a aimé quand elles ont fait les bracelets et quand elles ont raconté l'histoire. Leur pays s'appelle la Bulgarie. Ce que l'on a fait s'appelle la MARTENITZA. On vous a raconté ce qu'on a fait ce matin.

Au revoir les parents.

Ce week-end-là il y avait les connaisseurs des produits authentiques et ceux qui découvraient tout un panel de Produits et Vins du Terroir que la Commission Animation-Culture, version 2012, leur proposait à manger et à boire, du salé au sucré il y en avait pour tous les goûts et d'ailleurs, vous pouviez même déguster sur place, seuls ou entre amis et ensuite rentrer chez vous poursuivre votre dégustation...

Mais, les réserves épuisées, vous devrez patienter jusqu'à l'an prochain, même période, pour refaire vos stocks auprès de nos producteurs toujours heureux de vous faire découvrir leurs produits d'une excellente qualité.



État Civil

de décembre 2011 à mars 2012

Naissances

2011

CHICOUANE Malvin 19/12/2011
GALY Hannah, Laura 28/12/2011

2012

GROSS Tilio 21/01/2012
ROUZAUD Alice, Anne-Marie, Bernadette 01/02/2012
BONHOURE Martin, Yanis, Patrice 09/02/2012
RACHIDI Célia, Ines 19/03/2012

Décès

FARBO Louise, Anne épouse COLOMBO 17/12/2011
NICHELE François, Charles 18/12/2011
EUVERTE Louise, Marie épouse NOURY 02/01/2012
MARQUE Paule, Eugénie, Léonie épouse LHOMME 11/01/2012
BLIGAND Hermance, Lucile, Christine, Claire épouse DUMONT 31/01/2012
MAGNARD Simone, Suzanne épouse LEYRAUD 11/02/2012
VASSAL Bernadette, Andrée, Agnès, Marie épouse SOREL 19/02/2012
DARDENNE Nelly, Marie, Thérèse, Ghislaine épouse AUGIER DE LAJALLET 27/02/2012
BARTHE Yves, Bernard, Alain 03/03/2012
HYZA Sophie épouse DOMINIAC 05/03/2012

Calendrier des Manifestations

Vendredi 1 ^{er} - samedi 2 - dimanche 3 juin	Comité des Fêtes	journée	FÊTE LOCALE
Vendredi 15 juin	Écoles	18 h 30	Spectacle
Samedi 16 juin	Les Colverts	17 h	Spectacle
Mardi 19 juin	Chasse	21 h	Assemblée Générale
Jeudi 22 juin	Les Colverts	20 h 30	Spectacle danse
Samedi 23 juin	Musique	14 h	Représentation musicale
Samedi 30 juin	Dose d'Art Scénic	21 h	Théâtre
Dimanche 8 juillet	A.T.A.	à partir de 11 h 30	Fête de l'Association
Samedi 8 septembre	Forum des Associations	journée	Mairie
Samedi 15 septembre	Animation rentrée	en soirée	Ciné guinguette

Une nouvelle
animation de rentrée!

Ciné guinguette

Animation gratuite de la CUGT
Rendez-vous au bord du lac
le 15 septembre en soirée.

Retour sur les Balkans en images

